

AVIS À LA POPULATION
CONSTITUTION DES JURYS D'ASSISES
ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE
PRÉPARATOIRE POUR L'ANNÉE 2025

En application de l'arrêté préfectoral N° 2024-0528 du 16 Avril 2024, portant répartition du nombre des jurés devant composer la liste du jury criminel du département du Cher pour l'année 2025, il sera procédé au tirage du sort de 3 personnes sur le fichier électoral de la commune (liste générale) le

MARDI 4 JUIN 2024
à 17 HEURES 30
Salle du Conseil Municipal

En raison du caractère public de ce tirage au sort, la population est invitée à être présente.

Sylvain JOLY
Maire de Lunery

